

DOULS Ronan
Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel de Nord Midi-Pyrénées
Causse Comtal - Lioujas
BP 3369
12033 RODEZ CEDEX 09
E-mail : agilor@ca-nmp.fr
Téléphone : 05 65.89.10.01

GAEC GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
Madame GALES Alexandra
90 ALLE DU TILLEUL DE PARAMELLE
46210 ST CIRGUES

Le 23/05/2025

Objet : Lettre d'Offre de prêt (matériel)
Ref : 812A2502622

Madame,

Nous accusons réception de votre demande de prêt en date du 21/05/2025 qui nous a été communiquée par votre fournisseur, OKWIND.

Nous vous informons par la présente de notre accord pour l'octroi de ce prêt destiné au financement du matériel décrit ci-dessous.

Les caractéristiques du prêt que nous vous proposons sont les suivantes si le matériel est livré dans un délai maximum de 12 mois et 8 jours à compter de la date d'émission de la présente Lettre d'Offre de Prêt :

Objet du financement : TRACKER SOLAIRE Neuf

Montant du prêt :	36 767,50 €
Durée du prêt :	120 mois
Nombre d'échéances :	120
Première échéance* :	333,00 €
*(susceptible de varier en fonction de la date de livraison effective du matériel)	
Echéances suivantes :	333,00 €
Taux d'intérêt (calculé sur une base de 360 jours) :	1,650 % l'an
Frais de dossier :	0,00 €
Total des frais (hors ADE facultative (décès et PTIA))	0,00 €
Taux effectif global (TEG) :	1,650 %
Taux de période :	0,137 %
Durée de la période :	Mensuelle

Paiement des échéances par prélèvement sur le compte n° 50010976288

Assurance Emprunteur ADE

Assuré 1 : Mme GALES Alexandra (100,00%)
Taux annuel 0,5232 % sur capital initial.

Mise à disposition des fonds : à votre fournisseur (ou selon ses instructions), conformément à la Demande de prêt

Si le matériel est livré au-delà d'un délai de 12 mois et 8 jours à compter de la date d'émission de la présente Lettre d'Offre de Prêt, et si l'augmentation du TEC 3 n'atteint pas la limite telle que prévue dans les conditions particulières de votre Demande de prêt, alors les conditions financières indiquées ci-dessus resteront inchangées.

Si le matériel est livré au-delà d'un délai de 12 mois et 8 jours à compter de la date d'émission de la présente Lettre d'Offre de Prêt, et si l'augmentation du TEC 3 atteint la limite telle que prévue dans les conditions particulières de votre Demande de prêt, les conditions financières seront les suivantes :

Echéances suivantes :	341,00 €2
Taux d'intérêt (calculé sur une base de 360 jours) :	2,150 % l'an
Taux effectif global (TEG) :	2,150 %
Taux de période :	0,179 %

Valeur du TEC 3 au jour de l'émission de la présente Lettre d'Offre de Prêt : 2,19000 %

Nous attirons votre attention sur le taux d'intérêt applicable, le TEG et les frais applicables et nous vous invitons à vérifier qu'ils vous conviennent.

Si vous souhaitez refuser tout ou partie des caractéristiques du prêt ci-dessus, vous devez nous le notifier par courrier dans un délai de huit (8) jours calendaires à compter de la réception par vous du présent courrier. Si à la fin de ce délai de huit (8) jours, nous n'avons pas reçu de votre part un courrier refusant cette offre, un contrat de prêt sera formé définitivement entre vous-même et notre banque.

Ce contrat de prêt sera régi par votre Demande de prêt, par les conditions générales annexées à votre Demande de prêt et la présente Lettre d'Offre de Prêt (matériel) dont les dispositions prévaudront en cas de divergence entre ces différents documents.

La mise à disposition des fonds prêtés sera subordonnée à la signature de l'Avis de livraison.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur DOULS Ronan
Responsable agilor

